



BALADOS DE L'ACPLS

Pratiques efficaces pour améliorer l'enseignement du français langue seconde

Le Portfolio européen des langues et l'auto-évaluation **Alina MacFarlane**

Au sujet de l'auteure

Alina MacFarlane est conseillère en langue secondes et agente de recherche pour l'Association canadienne des professeurs de langues secondes. Elle a participé à de nombreux projets de recherche visant l'augmentation du taux de bilinguisme au Canada.

Contenu de ce balado

Alina MacFarlane explique ce qu'est le Portfolio européen des langues.

Renseignements pertinents

- ✓ Le Portfolio européen des langues est un outil innovateur d'apprentissage des langues qui pourrait s'avérer fort intéressant pour le Canada. Il s'agit d'un document fondé sur le Cadre commun de référence, utilisé par les apprenants européens pour inscrire et examiner leurs expériences culturelles et leur apprentissage d'une langue, à l'école comme à l'extérieur de celle-ci.
- ✓ Un des principaux objectifs du Portfolio consiste à motiver les apprenants en reconnaissant leurs efforts d'apprentissage d'une langue.

Fonctions du Portfolio européen des langues :

- 1) Inscrire les aptitudes langagières de l'apprenant à l'aide de documents comme des certificats, des diplômes et des renseignements sur les expériences des apprenants.
- 2) Rendre le processus d'apprentissage d'une langue plus transparent pour les apprenants.

Association canadienne des professeurs de langues secondes

201-57, promenade
Auriga
Ottawa, Ontario
K2E 8B2

Tél. : 613-727-0994
1-877-727-0994
Télec. : 613-727-3831
admin@caslt.org

www.caslt.org

L'auto-évaluation est au cœur du portfolio :

- La section **passport** exige que les apprenants évaluent leur propre maîtrise de la langue en ayant recours à des échelles et des descripteurs issus du Cadre commun de référence.
- La section **biographie** aide les apprenants à établir des objectifs et à évaluer régulièrement leurs progrès.
- La section **dossier** exige que l'apprenant choisisse la matière à présenter et encourage ainsi l'auto-évaluation.

L'auto-évaluation au sein du portfolio s'appuie sur trois volets distincts :

- 1) **Le processus d'apprentissage** - Les apprenants doivent pouvoir évaluer la qualité de leur progrès global, la qualité de leur apprentissage à une étape donnée, ainsi que leur succès concernant l'exécution de tâches d'apprentissage individuelles et l'atteinte d'objectifs d'apprentissage précis.
- 2) **La maîtrise de la communication chez l'apprenant** - Elle est mesurée à l'aide d'échelles et de descripteurs figurant dans le Cadre commun de référence.
- 3) **La maîtrise de la langue chez l'apprenant** - Il s'agit des mots qu'il connaît, des structures qu'il peut déployer et des sons qu'il peut articuler.

Pour en apprendre plus

Schneider, G. & Lenz, P. *PEL: Guide à l'usage des concepteurs d'un Portfolio européen des langues.*
www.coe.int/T/DG4/Portfolio/?L=E&M=/main_pages/documents.html

Little, D. & Perclova, R. *PEL: Guide à l'usage des enseignants et formateurs d'enseignants.*
www.coe.int/T/DG4/Portfolio/?L=E&M=/main_pages/documents.html